

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CENTRE DE VACANCES  
A **CORRENCON-EN-VERCORS**  
Séjours Printemps 2023

**Annexe au dossier**

A retourner avec le dossier complet au pôle des  
affaires scolaires et périscolaires  
**Au plus tard le 17 février 2023**

**Le séjour reste sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour.**

Ci-joint le **LIVRET SANITAIRE** de mon enfant : \_\_\_\_\_

Complété le : \_\_\_\_\_

CONSIGNES A RESPECTER EN CAS D'ACCEPTATION DE MON DOSSIER :

Mon enfant : \_\_\_\_\_, s'il est accepté en centre de vacances au séjour de printemps 2023, sera de retour le :

- **Séjour 1 :** *le samedi 29 avril 2023*       à 7h15
  
- **Séjours 2 et 3 :** *le dimanche 7 mai 2023*       à 7h15

**au STADE GEORGES POMPIDOU  
108-126 rue de Neuilly**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ père, mère, tuteur légal, autres (à préciser) :  
de l'enfant : \_\_\_\_\_

M'ENGAGE à être présent(e) au jour, heure et lieu indiqués ci-dessus, pour reprendre mon enfant, **dans le cas contraire, je prends note que mon enfant sera déposé au commissariat.**

OU

AUTORISE Mr, Mme \_\_\_\_\_ à prendre en charge en mes lieu et place, mon enfant dès son retour, et dégage à ce titre la Ville de Villemomble de toutes responsabilités. Dans tous les cas une pièce d'identité sera réclamée. N° de téléphone de cette tierce personne : \_\_\_\_\_

DÉCLARE avoir lu et approuvé le règlement des centres de vacances ci-joint, ainsi que la présente annexe qui accompagne ma demande d'inscription.

Date :

Signature du responsable légal : père, mère, tuteur légal de l'enfant, autres (à préciser), (*rayer les mentions inutiles*).